

---

## **La mutation du système des partis allemand : bientôt des pirates à bord ?**

---

**Stephan Klecha**

*Septembre 2012*

Comité d'études des relations franco-allemandes



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte  
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Cette « Note du Cerfa » est publiée dans le cadre  
du « Dialogue d'avenir franco-allemand », un projet mené  
en coopération par le Comité d'études des relations franco-allemandes  
de l'Institut français des relations internationales,  
la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik et la

**Robert Bosch Stiftung**

Les activités de recherche, de secrétariat de rédaction et de publication  
du Cerfa bénéficient du soutien de la Direction de la prospective du ministère  
des Affaires étrangères et européennes et du Frankreich-Referat  
de l'Auswärtiges Amt.



Auswärtiges Amt

Directeurs de collection : Yann-Sven Rittelmeyer, Hans Stark

Traduction : Christophe Venet

ISBN : 978-2-36567-064-7

© Ifri – 2012 – Tous droits réservés

Ifri  
27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE  
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00  
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60  
Email : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

Ifri-Bruxelles  
Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 – Bruxelles – BELGIQUE  
Tél. : +32 (0)2 238 51 10  
Fax : +32 (0)2 238 51 15  
Email : [info.bruxelles@ifri.org](mailto:info.bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [ifri.org](http://ifri.org)

## Auteur

---

Stephan Klecha est chercheur à l'Institut de recherches sur la démocratie (Institut für Demokratieforschung) de l'université Georg-August de Göttingen. Il participe actuellement à un projet de recherche sur le Parti pirate avec le soutien de la fondation Otto-Brenner.

Il est docteur en science politique après avoir suivi des études de sciences sociales. Il a auparavant travaillé à l'Institut d'études régionales, à la HIS GmbH, à la Freie Universität de Berlin, la Humboldt Universität de Berlin, ainsi qu'à la Friedrich-Alexander-Universität de Erlangen-Nürnberg.

Ses domaines de recherche incluent les formations de coalitions de gouvernement, les changements dans les systèmes partisans et les questions liées au droit électoral.

## Résumé

---

Le paysage politique allemand, longtemps stable, subit actuellement des modifications profondes. Les partis traditionnels ont de plus en plus de mal à attirer les électeurs et de nouveaux partis obtiennent désormais régulièrement des mandats aux élections locales et régionales. Ces évolutions peuvent fortement influencer la formation de gouvernements dans le futur. En effet, les coalitions traditionnelles obtiennent plus difficilement la majorité nécessaire. Parmi ces nouveaux acteurs, depuis son affirmation à l'automne 2011, le Parti pirate fait figure de premier rôle puisqu'il est le seul en mesure de réussir son entrée au Bundestag.

Outre les électeurs attirés par la question des libertés liées à Internet, le parti a mobilisé une forte proportion d'électorat protestataire qu'il doit désormais tenter de stabiliser. Grâce à une architecture polycentrique et hybride, les Pirates se sont montrés efficaces en période de campagne électorale, mais chaotiques sur le plan du travail politique. Les élus exercent leur mandat en toute liberté et les décisions sont prises en assemblée générale. Cela pose problème lorsqu'il s'agit de formuler un programme politique complet et empêche les Pirates de participer à la formation d'une coalition de majorité. Néanmoins, compte tenu des succès électoraux du Parti pirate, la question du rôle qu'il peut jouer dans le futur pour la formation de gouvernements se pose désormais. Même s'il n'a pas encore été considéré comme un partenaire de coalition potentiel et si sa structure n'en fait pas un parti de gouvernement, il peut rendre plus difficile la formation de coalitions traditionnelles.

# Sommaire

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>   | <b>4</b>  |
| <b>UN PARTI PROPULSE DE L'OMBRE A LA LUMIERE .....</b>            | <b>6</b>  |
| <b>POURQUOI LES PIRATES ? .....</b>                               | <b>9</b>  |
| <b>NON CONVENTIONNELS ET PROFESSIONNELLEMENT CHAOTIQUES .....</b> | <b>11</b> |
| <b>LES PIRATES DANS LE SYSTEME DES COALITIONS.....</b>            | <b>14</b> |
| <b>CONCLUSION.....</b>  | <b>18</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>  | <b>20</b> |

# Introduction

---

Le paysage politique allemand a longtemps été stable, ce qui rendait les compositions de gouvernements fondamentalement prévisibles. Deux grandes formations politiques populaires faisaient figure de pôles modérés, auxquels un, puis deux petits partis venaient se greffer. Après la réunification de 1990, le PDS (Partei des Demokratischen Sozialismus, héritier du parti politique au pouvoir sous l'ex-Allemagne de l'Est) devint le cinquième acteur, mais il se cantonnait *de facto* à l'Allemagne de l'Est et constituait rarement une source de difficultés pour former des majorités de coalition. Mais depuis le début du nouveau millénaire, la République fédérale a vécu une redistribution des cartes radicale au sein du paysage politique. Ainsi, l'évolution vers un « système fluide à cinq partis » (Niedermayer 2001) est incontestable. Aussi bien les forces établies que sont le SPD, la CDU/CSU, le FDP et les Verts (die Grünen) que l'ancien PDS (devenu depuis Die Linke) sont en mesure d'obtenir des mandats électifs au Bundestag ainsi que dans les Landtag de l'Est et de l'Ouest du pays. À ces cinq éléments<sup>1</sup> constitutifs du paysage politique s'ajoutent aujourd'hui dans certains Landtag d'autres partis : le Parti des électeurs libres (Freie Wähler) constitue ainsi la troisième force politique au sein du Landtag bavarois. Le SSW (Südschleswigscher Wählerverband) représente la minorité danoise au Landtag de Schleswig-Holstein et fait également partie du gouvernement régional actuel. En Mecklembourg-Poméranie-Occidentale et en Saxe, le parti d'extrême droite NPD (Nationaldemokratische Partei Deutschlands) a obtenu des mandats.

La diminution de l'emprise des grands partis, CDU/CSU et SPD, entraîne une atomisation croissante du spectre politique. Lors des élections au Bundestag de 2005, les deux partis auraient eu besoin de plusieurs partenaires de coalition pour former un gouvernement sans leur principal adversaire, une situation inédite depuis 1949. Après les échecs des négociations de coalition avec le FDP et les Verts de la part des deux camps, et sachant qu'une coalition avec Die Linke était exclue d'emblée, une grande coalition sous la conduite d'Angela Merkel restait au final la seule option.

---

<sup>1</sup> Dans le cas de la CDU et de la CSU, il s'agit en fait de deux partis. La CSU se limite à la Bavière et son parti-frère, la CDU, couvre le reste de la République fédérale. Les deux partis ne sont ainsi pas en concurrence et forment au Bundestag un groupe parlementaire commun.

Il devint vite évident que ces difficultés à former une coalition deviendraient plus fréquentes, aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau des Lands. Si la grande coalition n'était pas appelée à devenir la règle, les coalitions à trois deviendraient inévitables, les gouvernements de minorité devraient être considérés et des alliances dépassant les camps politiques seraient envisageables (voir en particulier : Bau 2009 ; Sattar 2009 ; Decker 2011, p. 105-130 ; Oberndörfer, Mielke et Eith 2009 ; Jesse 2009 ; Korte 2010 ; Klecha 2011).

Entre 2005 et 2010, plusieurs coalitions à composition inhabituelle jusqu'alors ont vu le jour : la CDU et les Verts ont gouverné à Hambourg à partir de 2008. Dans la Sarre, la CDU, le FDP et les Verts sont entrés en coalition en 2009. En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le SPD et les Verts se sont entendus pour former un gouvernement de minorité, alors qu'une configuration similaire était envisagée en Hesse en 2008. Ces entreprises ont toutefois été de courte durée. En Hesse, quatre députés SPD se sont opposés à une collaboration avec Die Linke qui aurait été nécessaire dans ce scénario. Les coalitions qui avaient réussi à se former ont implosé au bout de deux à trois ans ou se sont retrouvées paralysées à un moment donné de leur action politique. Mais si, au début de l'année 2012, ces coalitions se sont avérées des échecs, le système politique a semblé s'orienter vers un nouvel équilibre « normal » : les camps politiques établis se sont retrouvés en situation de former des majorités. La CDU/CSU et le FDP ont ainsi obtenu une majorité aux élections de 2009, pour la première fois depuis 1994. Ces deux partis ont également formé les gouvernements de sept des 16 Lands et ont en outre obtenu la majorité au Bundesrat, la seconde chambre du Parlement, qui a une importance cruciale. Lorsqu'ils ont perdu ces majorités au fil des élections, des coalitions rouges-verts (SPD et die Grünen) se sont installées à leur place. L'alternance entre l'Union<sup>2</sup> (avec le FDP) et le SPD (avec les Verts), qui s'était progressivement mise en place depuis les années 1980, continuait visiblement à fonctionner malgré l'émergence de Die Linke. Mais les deux grands partis connaissaient cependant une stagnation de leurs scores, tandis que les partis minoritaires voyaient leur importance croître significativement.

---

<sup>2</sup> L'Union désigne la formation composée par la CDU et la CSU.

## Un parti propulsé de l'ombre à la lumière

---

Au beau milieu de cette phase de retour aux équilibres politiques éprouvés, le Parti pirate est clairement apparu comme un nouvel acteur à l'automne 2011, rendant caduques toutes les réflexions menées jusqu'alors et marquant l'entrée en scène d'un parti qui s'était contenté jusque-là de succès d'estime. Même lorsque la formation pirate avait obtenu près de 2 % des suffrages aux élections pour le Bundestag en 2009 – ce qui ne lui avait pas permis de décrocher de mandat –, la plupart des observateurs excluaient toute modification du paysage partisan du fait de ces flibustiers politiques. Les thématiques défendues par le jeune parti semblaient en effet trop marginales : la question des conséquences de la révolution numérique, l'accès libre à Internet, l'utilisation sans entraves des contenus du Web et la liberté de communication sur la toile ne rencontraient qu'un intérêt limité.

Le Parti pirate a cependant associé à ces thèmes un engagement pour le droit aux libertés fondamentales et les mécanismes de participation démocratique, questions qui avaient depuis quelque temps acquis une certaine résonance. Il s'agissait d'une part de la discussion sur l'atteinte aux libertés fondamentales – et donc par effet miroir sur la question de leur extension – dans le cadre des nouvelles possibilités offertes par les politiques de traitement des données. Ce débat, initié en Allemagne de l'Ouest dans les années 1980 à l'occasion du recensement de la population, s'était poursuivi dans les années 1990 sur un plan plus strictement intellectuel. D'autre part, la participation politique s'était fortement élargie depuis le début des années 1970, sous la forme d'actions non conventionnelles qui nécessitaient un engagement plus conséquent que la simple participation aux élections (Van Deth 2009).

Les idées du Parti pirate s'inscrivaient ainsi dans un agenda thématique latent qui possédait une certaine pertinence, au-delà des questions et des conflits centraux propres aux sociétés modernes. La possibilité pour un nouveau parti d'engranger des succès électoraux sur cette base restait hypothétique. Cependant, dès 2009, une fraction de l'électorat ne considérait pas ces thèmes comme des questions marginales, au moment où la grande coalition alors au pouvoir envisageait une loi contre la pédopornographie sur Internet. L'objectif de la loi – lequel était d'ailleurs partagé par le Parti pirate – devait être atteint par des moyens qui se heurtèrent à un large front de résistance. Les sites concernés devaient en effet être fermés par



intervention policière : beaucoup trouvaient cette approche inadaptée. Le Parti pirate se retrouvait tout à coup propulsé au cœur d'un mouvement qui contestait aussi bien l'efficacité que la légitimité constitutionnelle de ces instruments (Zolleis, Prokopf et Strauch 2010, p. 8).

Le rejet de la loi était lié à des motifs très divers. Sur un plan technique, la compétence de la majorité parlementaire à interpréter les modes de fonctionnement et les formes d'expression sur Internet fut mise en doute. Cela renvoyait plus largement à un problème latent d'acceptation de la démocratie représentative en Allemagne. L'agitation contre une potentielle régulation d'Internet se transforma en accusation de censure, ce qui donna au débat une tonalité plus polarisante liée à la question des droits fondamentaux. Cela ouvrait également la voie à une contestation de la législation antiterroriste mise en place par le pouvoir exécutif depuis le 11 septembre 2001.

Dans un premier temps, ces différentes positions ont donné lieu à un débat politique en réseau particulièrement dynamique (Bieber 2010, p. 54-55). Près de 135 000 personnes ont signé une pétition en ligne contre la proposition de loi, un chiffre jamais atteint auparavant pour une initiative de ce type (Gürbüz 2011, p. 43-44). Le Parlement a pourtant adopté la loi controversée avec la majorité issue de la coalition gouvernementale. Les fermetures de sites Internet envisagées ont ainsi été élevées au rang de symboles d'une politique dominée par les représentants d'une époque prénumérique.

Porté par ce débat, le Parti pirate a obtenu presque 1 % des suffrages lors des élections européennes de 2009, ce qui lui a valu une attention renouvelée, le nombre de ses adhérents passant en peu de temps de 1 500 à 12 000. Si la formation restait un petit parti, ratant quelques mois plus tard l'entrée au Bundestag, elle devenait le plus grand parti hors du Bundestag, fort de ses 2 %. À l'instar d'autres petits partis, les Pirates ont commencé à être analysés avec plus d'attention. Malgré ce succès d'estime, ils ont pourtant été considérés comme d'un poids insuffisant pour pouvoir s'établir véritablement sur la scène politique (Jesse 2011 ; Niedermayer 2010). L'accent mis sur un thème central, de même que les fortes affinités de ses sympathisants avec le secteur professionnel des technologies de l'information et de la communication, ont pu faire apparaître la formation des Pirates comme un « parti à thème unique » (Jesse 2011, p. 189 ; Bartels 2009, p. 219). Cette approche est courante lors de la formation de nouveaux partis politiques (Van Den Boom 1999, p. 71). La mise en avant d'un thème central permet de se démarquer et par là même de s'établir, en générant un marqueur identifiant qui devient utile lorsque le thème gagne en pertinence. À l'inverse, le risque est de voir la question disparaître de l'agenda, emportée par la conjonction de thématiques concurrentes. En l'occurrence, la probabilité que la liberté d'Internet devienne un enjeu sociétal durable paraissait faible.

Néanmoins, de futurs succès ne pouvaient être exclus au vu des spécificités culturelles du parti. Le Parti pirate a très tôt attiré un électorat et des sympathisants plutôt jeunes. En outre, le parti disposait manifestement de compétences importantes, qui lui ont permis de mener une campagne en ligne très professionnelle dès sa première participation aux élections pour le Bundestag (Schweitzer 2010). La croissance du parti a toutefois semblé s'essouffler immédiatement après les élections au Bundestag. Avec un score constant aux alentours de 2 %, les Pirates ont largement manqué leur entrée au sein des Landtag au cours des élections de 2010-2011. Mais si ces résultats pouvaient être perçus comme décevants, leur stabilité était remarquable. La mobilisation pour les Pirates a été équivalente dans les villes et en milieu rural. De même, les différences entre l'Est et l'Ouest, traditionnellement très marquées, n'ont joué aucun rôle pour le Parti pirate. Ce dernier disposait ainsi manifestement d'une base électorale stable, dont le potentiel était clairement suffisant pour envisager une entrée dans un Landtag, voire au Bundestag.

Cependant, en Allemagne, un parti doit atteindre au minimum le score de 5 % des voix lors d'élections pour obtenir des sièges ; le Parti pirate en était alors encore loin. Les 9 % de voix obtenus par les Pirates lors des élections au parlement de Berlin en septembre 2011 ont donc représenté un véritable coup de tonnerre. Ce résultat a tout d'abord été expliqué par les circonstances politiques propres à la capitale allemande (Niedermayer 2012, p. 25) : raisons tactiques, faiblesse de tous les partis berlinois, particularités inhérentes à une ville-État, forte affinité de l'électorat de la capitale pour les questions liées à Internet. Autant de facteurs qu'on ne retrouve pas dans le reste de la République fédérale. En outre, les 20 dernières années ont vu de nombreux partis obtenir des résultats spectaculaires à des élections ponctuelles dans les villes-État, sans pour autant réussir à s'établir durablement ni dans les villes-État concernées, ni dans le reste du pays.

Le Parti pirate a pourtant confirmé son succès électoral en 2012, lors des trois élections suivantes. Il a su convaincre les électeurs dans trois Lands très différents : dans la Sarre et le Schleswig-Holstein, deux Lands à faible densité de population, ainsi qu'en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé d'Allemagne. Dans les trois cas, le parti est entré facilement dans les parlements des Lands et a par conséquent de bonnes chances d'entrer au Bundestag en 2013. Les Pirates devançant régulièrement le FDP et Die Linke dans les sondages et talonnent même parfois les Verts.

## Pourquoi les Pirates ?

---

Pour mieux comprendre le Parti pirate, il est nécessaire de revenir à la création en 2006 du premier Parti pirate en Suède, en réaction à la législation suédoise et à l'action de nombreuses grandes entreprises de l'industrie du divertissement contre le partage de fichiers (Neumann 2011, p. 26). C'est inspiré par cet exemple que l'avatar allemand du Parti pirate a vu le jour. À l'inverse de son homologue suédois qui n'a pas percé, si l'on excepte le succès éphémère obtenu lors des élections européennes de 2009, le Parti pirate allemand, au départ un petit parti insignifiant, semble à présent en mesure de gagner un ancrage parlementaire. En plus de ses députés dans quatre parlements de Land, le parti a conquis une série de mandats communaux, principalement à Berlin, en Hesse et en Basse-Saxe. Il est intéressant de noter qu'environ un tiers des électeurs du Parti pirate ne votaient pas auparavant. Les deux tiers restants proviennent de manière relativement égale de tous les camps politiques. Il semble donc que le Parti pirate mette le doigt sur des thèmes qui ne sont pas ou pas suffisamment traités par les autres partis.

Les analyses ont rapidement montré que les succès électoraux des Pirates n'étaient que très partiellement liés à leur approche des questions numériques (Borchard et Stoye 2011, p. 18-19). Selon les sondages, seuls un quart des électeurs du Parti pirate ont considéré la politique numérique comme centrale et décisive pour leur vote. Le thème de la justice sociale ou les politiques d'éducation ont pesé nettement plus dans leur choix.

Ainsi, l'électorat des Pirates ne se définit pas par un socle consistant de convictions, et près de deux tiers des électeurs du Parti pirate interrogés lors de sondages postélectoraux ont qualifié leur vote de protestataire. Les Pirates capitalisent sur une insatisfaction importante envers le système politique, ses partis et ses représentants. Ce sont principalement des électeurs masculins ainsi que des jeunes électeurs ou des primovotants qui donnent leur voix au Parti pirate. Si les Pirates ne contestent pas l'ordre démocratique en tant que tel, ils empruntent au vocabulaire populiste la référence permanente à l'absence supposée de transparence ainsi que la préférence donnée à une large participation populaire. L'usage du « bon sens », qui doit découler des postulats précédents, constitue de fait l'axiome fondamental du populisme (Priester 2012, p. 4).

Les partis qui agissent selon des motifs populistes courent toutefois le risque d'avoir un électorat volatil, celui-ci pouvant

rapidement se reporter vers un autre parti au gré des circonstances économiques, culturelles, institutionnelles ou politiques. Même si le Parti pirate peut s'appuyer sur un noyau de sympathisants fidèles, les liens qui unissent le parti aux nombreux primovotants qu'il a récemment attirés restent ténus. L'électorat protestataire constitue ainsi un vivier fluctuant, qu'il est difficile de fixer. Au final, toutes les projections sur le parti sont possibles et les attentes de sa clientèle électorale sont aussi hétérogènes que contradictoires.

# Un parti non conventionnel et professionnellement chaotique

---

Il est évident que le nouvel électorat des Pirates a peu de choses en commun avec le noyau du parti qui se reconnaît dans les questions liées à Internet. Il serait toutefois réducteur de limiter le profil du parti à ces questions, tant il est vrai qu'une évolution des contenus a été perceptible au cours de son développement. En particulier, les deux vagues d'adhésion de 2009 et 2011-2012 ont modifié le visage des Pirates, faisant passer à l'arrière-plan les questions liées à la politique numérique. Le programme du parti en est devenu d'autant plus diffus. Les questions liées à l'éducation, à la drogue ou aux politiques sociales y ont été intégrées, sans pour autant être systématiquement approfondies. Si un noyau thématique se dégage autour du libre accès aux biens tutélaires d'une part et du libre épanouissement de l'individu d'autre part, il n'est pas possible d'en déduire des positions claires valables dans d'autres champs politiques, comme c'est le cas pour les partis établis. Les activistes du Parti pirate se refusent souvent à prendre position clairement et évitent sciemment de livrer leur opinion personnelle lorsqu'ils sont interrogés en public. Dans des domaines comme la politique étrangère, de sécurité, judiciaire, en matière d'infrastructures ou la politique de santé, les prises de position du parti sont au mieux rudimentaires.

C'est en premier lieu le mode de fonctionnement du parti qui explique cette absence de communication. Son organisation, polycentrique et hybride, implique diverses manières de militer. Outre les congrès du parti – véritables assemblées générales –, les militants ont de multiples possibilités de participer à la vie du parti, par le biais de listes mail, de cercles de travail au niveau fédéral, de réunions locales ou de groupes de travail thématiques, et peuvent s'appuyer sur de nombreux moyens de communication, principalement numériques. En plus d'un wiki propre au parti, des EtherPads<sup>3</sup> sont utilisés pour le travail collaboratif. En outre, des forums proposent des programmes de téléconférence ou permettent via la discussion et le vote de dégager des opinions. Ces méthodes ne peuvent toutefois pas déboucher sur des positions contraignantes, puisque seul le congrès du parti aurait autorité pour cela. Mais même

---

<sup>3</sup> Les wikis et EtherPads permettent respectivement d'écrire et modifier des pages d'un site Internet et d'éditer des documents de manière collaborative.

ces congrès sont rarement en mesure de produire un programme consistant. L'élection aux comités directeurs, l'élaboration des ordres du jour et des règlements pour les élections internes ou la modification des statuts – véritable serpent de mer – y occupent en effet le devant de la scène.

Cela conduit à un résultat paradoxal. D'un côté, le Parti pirate s'implique de façon multiple et vivante dans l'élaboration d'un programme conséquent. De l'autre, il manque un fonds programmatique commun à l'aune duquel le parti pourrait s'orienter. Un facteur aggravant provient du fait que les comités directeurs du parti se sont vus attribuer des fonctions purement exécutives et n'ont de ce fait aucune compétence pour structurer les débats de fond au sein du parti ou pour faire émerger des positions communes entre les congrès. En conséquence, des positions très diverses et parfois contradictoires peuvent être défendues sous le label du Parti pirate, phénomène renforcé par l'utilisation de formes de communication non hiérarchiques (listes mail mais aussi blogs et tweets).

Ces modes de communication favorisent l'expression de commentaires critiques ou non constructifs et, à l'inverse, ne permettent pas de résoudre les divergences d'opinion. Cela contribue à une certaine usure au sein de la direction du parti, ainsi que parmi ses personnels permanents de niveau intermédiaire. Les dirigeants du parti sont en effet systématiquement critiqués, avec une virulence qui comporte souvent des traits autodestructeurs.

Malgré ces faiblesses, le Parti pirate parvient à se placer efficacement lors des élections grâce à son modèle organisationnel particulier, emprunté à la populaire encyclopédie en ligne Wikipédia : à partir des connaissances partielles de la masse des individus émerge un savoir qui va au-delà de la somme des connaissances individuelles. Ainsi, lors des élections anticipées pour les Landtag de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de Sarre, les Pirates ont été rapidement en mesure de transformer l'effervescence initiale en actions productives. Grâce aux très nombreuses infrastructures de communication, les étapes nécessaires au bon déroulement de la campagne électorale ont pu être coordonnées de manière non hiérarchique.

Les succès électoraux posent un réel problème au parti, qui fonctionnait à l'origine comme un simple processus ludique en dehors du jeu parlementaire. Avec plus de 30 000 membres, le Parti pirate compte aujourd'hui environ la moitié du nombre d'adhérents du FDP, des Verts ou de Die Linke. Un tel volume compromet la mise en œuvre d'une approche démocratique par la base (Lucardie et Rihoux 2008, p. 9). En conséquence, les attentes envers le parti augmentent, et l'apparition de groupes parlementaires modifie massivement les structures de pouvoir internes.

Depuis l'entrée du Parti pirate au parlement de Berlin, sa couverture médiatique a augmenté notablement. Des groupes d'intérêts, des représentants des médias, des spectateurs curieux,

des observateurs politiques et des universitaires témoignent d'un intérêt accru pour le parti, posent des questions critiques, mettent le doigt sur des contradictions ou attendent de la direction du parti qu'elle prenne position dans tous les champs politiques possibles. Dans le cercle des journalistes berlinois, un jeu très prisé consiste à présent à interroger les membres du bureau du parti sur des thèmes de politique étrangère et européenne, sachant que dans la plupart des cas, ils ne peuvent y répondre pour les raisons mentionnées plus haut. Si de telles lacunes sont acceptées pour des partis non représentés au Parlement et peuvent même les rendre sympathiques, l'indulgence devrait diminuer à mesure que les bons sondages se confirmeront.

Les groupes parlementaires constituent en outre le signe le plus visible d'une oligarchisation inévitable. Avec 45 députés dans quatre Landtag, accompagnés d'une cohorte de collaborateurs professionnels, le groupe génère une élite professionnalisée qui est en mesure de se consacrer à plein-temps à la politique. À l'inverse, le parti continue de s'appuyer exclusivement sur des bénévoles, structurellement défavorisés par rapport aux professionnels de la politique.

Si cette asymétrie de puissance entre groupe parlementaire et parti concerne quasiment tous les partis, elle est particulièrement éclatante dans le cas du Parti pirate, ce qui s'explique par la faiblesse de ses moyens matériels. Des cotisations d'adhérents très faibles et le refus de recourir aux contributions de ses élus conduisent à de faibles rentrées d'argent, situation encore aggravée par le faible niveau de financement étatique qui en résulte<sup>4</sup>. Le parti manque ainsi de ressources pour déléguer des tâches organisationnelles astreignantes à des personnels permanents. Seuls deux postes faiblement rémunérés pour la gestion du bureau et le travail de presse et de communication sont finançables. Le recours massif au bénévolat reste donc une nécessité pour le parti. La gestion des adhérents, le travail de caisse et la préparation des rapports d'activité accaparent une grande partie de l'engagement bénévole. Le revers de la médaille de cette sollicitation importante est déjà perceptible, puisque plusieurs représentants du parti se sont mis en retrait, au moins provisoirement, pour cause d'épuisement ou de surcharge de travail.

---

<sup>4</sup> En Allemagne, une partie du financement des partis par l'État est liée aux dons reçus par ces partis.

## Les Pirates dans le système des coalitions

---

Dans le cadre du système de gouvernement allemand, l'interprétation positive du parlementarisme implique la création de majorités stables pour la formation de gouvernements aux niveaux fédéral ou régional. Pour ce faire, des coalitions associant des partis qui sont normalement en concurrence sont en règle générale nécessaires. Jusqu'ici, la structure du système des partis a permis dans la plupart des cas la création de telles majorités. Comme indiqué précédemment, l'entrée en scène du Parti pirate a rendu la situation plus complexe.

Une analyse de l'occurrence de certains mots dans les programmes électoraux, représentée dans un tableau à double entrée, a mis en lumière la proximité du Parti pirate avec le FDP et les Verts (Debus 2009). Début 2012, Sebastian Nerz, alors secrétaire général du parti au niveau fédéral, a indiqué qu'une coalition avec ces deux partis avait sa faveur, la définissant comme une « constellation de rêve ». Il a pourtant ajouté que dans l'ensemble, le parti adoptait une approche plutôt thématique, ce qui créait des convergences avec l'un ou l'autre des partis en fonction des problématiques (Buchsteiner 2012).

Même en faisant abstraction du fait que la « constellation de rêve » de S. Nerz est pour l'instant illusoire en raison des rapports de force réels, les Pirates sont encore loin de pouvoir participer à des coalitions. Les représentants du parti expliquent régulièrement qu'ils veulent tout d'abord maîtriser les rouages du travail parlementaire. À ce titre, le manque de compétences sur le fond dans de nombreux domaines politiques ne constitue que l'un des obstacles à surmonter. L'absence de familiarité avec les processus parlementaires constitue un élément autrement plus décisif. Les Pirates ont une conception particulièrement idéaliste de la séparation des pouvoirs et du travail parlementaire. Les députés doivent pouvoir exercer leur mandat en toute liberté, sans suivre aucune consigne du parti ni se sentir liés par les prises de position du groupe parlementaire. Les interactions classiques entre confiance et responsabilité, liberté et obligations sont ainsi battues en brèche au profit d'une image idéalisée du travail parlementaire. Ce n'est plus le parti ou le groupe parlementaire qui est au centre de l'attention, mais chaque député individuellement. Dans les faits, le Parti pirate met effectivement en œuvre ce haut degré d'individualisation des élus, et ses députés votent souvent de manière divergente.



En plus de prôner la liberté dans l'exercice des mandats, les Pirates s'opposent ouvertement au caractère confidentiel de certaines enceintes, comme le conseil des anciens ou les réunions de leur propre groupe parlementaire, ou récuse certaines pratiques parlementaires comme les accords de « *pairing* » qui permettent de sécuriser des majorités. L'exigence d'une transparence radicale dans l'espace politique est ainsi combinée à un rejet implicite autant qu'explicite de procédures indispensables au bon fonctionnement de la démocratie parlementaire. Si la première assertion traduit une vision exigeante de la politique, la seconde relève d'une posture naïve sur la démocratie parlementaire. Les Pirates ne partent pas d'une démocratie parlementaire mature, mais d'un parlementarisme idéalisé, tel qu'il a pu exister aux premiers temps du constitutionnalisme britannique. Ces éléments ne plaident pas en faveur d'une participation des Pirates à une majorité de coalition. En effet, dans une telle construction, le gouvernement et la majorité au Parlement se rassemblent en un « bloc politique unitaire et relativement solide, qui commande à l'administration, par le biais des compétences réglementaires du gouvernement, et qui dirige en même temps le travail législatif, grâce à la majorité au Parlement » (Herzog 2000, p. 11). Si les Pirates ne sont pas prêts à participer à une telle « communauté de destin » (Steffani 1991, p. 15), ils ne peuvent qu'appartenir à l'opposition. C'est en effet la seule posture qui leur permette de voter pour ou contre la majorité gouvernementale à leur guise.

De toute façon, les Pirates n'ont jusqu'ici pas été nécessaires pour former des majorités. Dans les quatre parlements de Land concernés, d'autres alliances gouvernementales ont été mises en œuvre. Le cas échéant, leur échec n'a pas été imputable à la présence des Pirates au parlement, mais à la faible volonté d'entente des partis concernés<sup>5</sup>. À l'échelle communale, il n'y a pas non plus d'exemple de participation des Pirates à la construction d'une majorité. Le seul exemple connu a eu lieu au niveau du district régional (Landkreis). Dans l'immense majorité des cas, les Pirates se sont placés dans le camp des minorités au sein des conseils d'arrondissement (Kreistag), en passant au mieux des alliances d'opportunité avec d'autres forces minoritaires afin d'améliorer leur accès aux ressources. Cela permet d'expliquer le nombre somme toute important de groupes communs avec Die Linke dans les conseils municipaux d'Oldenburg, Laatzen et Cremlingen, ainsi que dans les conseils d'arrondissement de Hildesheim ou Wolfenbüttel. Ailleurs, les Pirates coopèrent avec les Verts ou les électeurs libres (Freie Wähler) pour des motifs similaires.

---

<sup>5</sup> Ainsi, des grandes coalitions ont vu le jour à Berlin et dans la Sarre uniquement en raison de différends insurmontables entre le SPD d'une part et les Verts et Die Linke d'autre part.

Les Pirates n'en sont pas moins susceptibles de gagner rapidement en importance au sein de l'arithmétique du pouvoir au niveau fédéral et régional. En Allemagne, les grands instituts de sondage posent quasiment chaque semaine la question des préférences électorales potentielles de la population. Depuis la fin de l'été 2010, le SPD et les Verts obtenaient ensemble une majorité, ou s'en rapprochaient fortement, selon la plupart de ces sondages. Dans la perspective des élections fédérales de 2013, l'alternance semblait donc plausible, puisque la coalition actuelle composée de la CDU, de la CSU et du FDP aurait été battue par une alliance rouge-verte. Depuis que les Pirates ont fait leur apparition dans les sondages à l'automne 2011 avec des intentions de vote significatives, la perspective d'une telle majorité s'éloigne. Les suffrages potentiels pour les Pirates, cumulés aux voix de Die Linke, bloquent actuellement un potentiel électoral de 15 %, voire plus. Le camp qui atteint le score de 35 % est ainsi en mesure d'empêcher une victoire électorale du camp opposé. Dans la mesure où la CDU et la CSU peuvent d'ores et déjà s'attendre à atteindre ce chiffre, la chancelière actuelle Angela Merkel pourrait être maintenue à son poste indépendamment du score électoral du FDP. La CDU/CSU se retrouve ainsi dans une position stratégique favorable grâce aux Pirates. Dans le doute, elle pourra toujours proposer une nouvelle grande coalition sous la direction d'Angela Merkel aux socio-démocrates. Si le SPD veut se libérer d'une alliance obligatoire avec l'Union, il doit envisager d'autres formats de gouvernement. Selon les sondages actuels, une alliance rouge-verte incluant le FDP ou Die Linke ne serait toutefois pas suffisante pour bâtir une majorité.

La seule option restante consisterait ainsi à inclure le Parti pirate dans une alliance de majorité. Cela semble pourtant difficile. Un classement du parti à la gauche ou à la droite de l'échiquier politique est problématique, même si une proximité affective avec la gauche peut être présumée. Indépendamment de ces considérations, le rejet résolu par le Parti pirate d'une discipline de groupe parlementaire rend sa participation à un gouvernement de majorité impossible, de même que l'aspect fragmentaire de son programme qui reste approximatif dans de nombreux domaines politiques. Dans le cas où le parti aurait des responsabilités gouvernementales, il devrait sans cesse questionner son propre positionnement sur de nombreux sujets, alors qu'il ne dispose pas d'un processus décisionnel en interne qui lui permettrait de le faire. Ce sont là de mauvaises conditions préalables pour l'action gouvernementale, qui demande souvent d'agir en fonction des circonstances. Dans de telles conditions, la seule solution possible serait un gouvernement de minorité. Un tel format de gouvernement n'est pourtant pas très apprécié en Allemagne et se heurterait à une série d'obstacles institutionnels au niveau fédéral (Klecha 2011).

Au final, la grande coalition constituerait la seule possibilité réaliste. Il est aisé de comprendre pourquoi les Verts sont actuellement particulièrement critiques à l'encontre du Parti pirate, qui

pourrait bien les priver d'un possible retour au pouvoir. Cela concernerait en particulier le cercle de dirigeants verts actuels, qui perdraient leur dernière chance d'accéder aux responsabilités gouvernementales, sauf si les Verts se faisaient violence en tentant une expérience de coalition avec la CDU/CSU. Une telle option serait aujourd'hui difficilement acceptée par la base du parti, qui reste focalisée sur une alliance rouge-verte. Les attaques des Verts contre les Pirates sont donc d'autant plus tranchantes – avec pour conséquence de détourner davantage encore la base du parti de la perspective d'une alliance commune.

## Conclusion

---

Le système des partis de la République fédérale subit actuellement des modifications profondes. Si cette évolution s'est initialement cantonnée à la réorganisation des rapports de force entre les partis établis dans l'ancienne République fédérale et à l'apparition de Die Linke, qui a réussi son implantation en Allemagne de l'Ouest, de nouveaux acteurs sont depuis apparus dans les Lands. Sur le plan des rapports de force politiques, le Parti pirate est la plus intéressante de ces formations, puisqu'ils sont selon les sondages les seuls capables de réussir leur entrée au Bundestag.

L'apparition quelque peu surprenante de ce parti à l'automne 2011 a deux racines. La première est liée à un agenda thématique marqué par la culture Internet. La seconde, autrement plus importante, est la tendance latente à la protestation d'une partie de l'électorat. Si la première cause a permis de dégager un noyau d'électeurs pour le Parti pirate lors des élections de 2009, le second élément renvoie au comportement difficilement prévisible d'une partie des jeunes électeurs insatisfaits.

Le Parti pirate doit ainsi stabiliser et fixer ce substrat d'électeurs protestataires. Dans cette optique, les parties non clarifiées de son programme permettent actuellement de projeter toutes les attentes possibles sur le parti, aussi contradictoires soient-elles.

En plus de l'approfondissement et de l'élargissement nécessaires de son programme, le parti, confronté à un afflux massif de nouveaux adhérents, doit continuer à consolider son architecture organisationnelle. Ses structures de travail et ses canaux de décision, adaptés à un petit parti, se sont déjà heurtés à leurs limites. Pour l'instant, les Pirates peuvent encore à peu près compenser leurs faiblesses organisationnelles par les compétences techniques de leurs adhérents et par le haut degré d'engagement des bénévoles. En période de campagne électorale en particulier, l'organisation des Pirates s'est révélée être à la fois efficace et flexible. Elle offre plus de possibilités de participation à ses militants qu'aucun autre parti. Mais une participation efficace est extrêmement chronophage dans une telle organisation polycentrique. La disparité des canaux de communication requiert une attention accrue. Le parti manque également de structures professionnelles à même d'appuyer les très nombreux bénévoles. Les conséquences sont doubles : d'une part, des signaux de surmenage permanent sont manifestes au sein de la direction du parti. D'autre part, un rééquilibrage massif du pouvoir entre le parti et ses groupes parlementaires est en cours, au profit de ces derniers, qui constituent avec leurs collaborateurs une sorte de

cercle dirigeant informel. Le processus d'oligarchisation qui accompagne ces évolutions conduit toutefois à une remise en cause des idéaux du parti, ce qui laisse présager des déceptions chez les sympathisants.

Malgré tout, le parti a toujours de très bonnes chances de réussir l'entrée au Bundestag en 2013, ce qui aurait des conséquences non négligeables sur la capacité à former des coalitions. La conception du travail parlementaire très idéalisée des Pirates compromet précisément leur participation aux majorités pourtant nécessaires au fonctionnement de la démocratie parlementaire. En conséquence, les partis établis se retrouvent au même point que lors de la seconde moitié des années 2000, à la différence que des coalitions rassemblant plusieurs camps opposés, comme une alliance noire-verte, ne seraient plus nécessairement en mesure d'obtenir de majorité. Soit les partis établis arriveront à assembler des coalitions complexes composées de trois partis ou plus, soit c'est une grande coalition qui émergera au final. La seule échappatoire serait un gouvernement de minorité, qui pourrait rechercher ponctuellement l'appui des Pirates, mais qui constituerait une entreprise particulièrement risquée.

# Bibliographie

---

Bartels, Henning, *Die Piratenpartei: Entstehung, Forderungen und Perspektiven der Bewegung*, Berlin, 2009, <<http://www.gbv.de/dms/sub-hamburg/610282913.pdf>>.

Bau, Ralf T. « Bündnis 90/Die Grünen im Fünfparteiensystem », in Kronenberg, Volker et Mayer, Tilman (dir.), *Volksparteien: Erfolgsmodell für die Zukunft?: Konzepte, Konkurrenten und Konstellationen*, 2009, Fribourg, Bâle, Vienne, p. 162-189.

Bieber, Christoph, *Politik digital: Online zum Wähler*, Salzhemmendorf, Blumenkamp Verlag, 2010.

Boom, Dirk Van Den, *Politik diesseits der Macht?: Zu Einfluß, Funktion und Stellung von Kleinparteien im politischen System der Bundesrepublik Deutschland*, Opladen, Leske + Budrich, 1999.

Borchard, Michael et Stoye, Sabine, *Einzug der Piratenpartei in das Berliner Abgeordnetenhaus – eine Analyse des Wahlergebnisses*, 2011, <[http://www.kas.de/wf/doc/kas\\_28957-544-1-30.pdf?110930114956](http://www.kas.de/wf/doc/kas_28957-544-1-30.pdf?110930114956)> (consulté le 18 avril 2012).

Buchsteiner, Rasmus, « Detailkonzepte würden uns überfordern », *Passauer Neue Presse Online*, 2012, <[http://www.pnp.de/nachrichten/heute\\_in\\_ihrer\\_tageszeitung/politik/308802\\_Detailkonzepte-wuerden-uns-ueberfordern.html](http://www.pnp.de/nachrichten/heute_in_ihrer_tageszeitung/politik/308802_Detailkonzepte-wuerden-uns-ueberfordern.html)> (consulté le 5 juin 2012).

Debus, Marc, « Die Piratenpartei in der ideologischen Parteienkonstellation Deutschlands », *Zeit Online*, 2009, <<http://blog.zeit.de/zweitstimme/2009/09/16/die-piratenpartei-in-der-ideologischen-parteienkonstellation-deutschlands/>> (consulté le 5 juin 2012).

Decker, Frank, *Regieren im "Parteienbundesstaat": Zur Architektur der deutschen Politik*, Wiesbaden, VS Verlag, 2011.

Deth, Jan Van, « Politische Partizipation », in Kaina, Viktoria et Römmele, Andrea (dir.), *Politische Soziologie: Ein Studienbuch*, Wiesbaden, VS Verlag, 2009, p. 141-161.

Gürbüz, Recep, *Piratenpartei: Genese, Ziele, Struktur, Zukunftsaussichten*, Wiesbaden, Drewipunkt, 2011.

Herzog, Roman, *Strukturmängel der Verfassung?: Erfahrungen mit dem Grundgesetz*, Stuttgart, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt, 2000.

Jesse, Eckhard, « Die koalitionspolitische Haltung der SPD gegenüber der SED, der PDS, der Linkspartei und der Linken », in Liedhegener, Antonius et Oppelland, Torsten (dir.), *Parteiendemokratie in der Bewährung: Festschrift für Karl Schmitt*. Baden-Baden, Nomos, 2009, p. 243–256.

Jesse, Eckhard, « Das Abschneiden der kleinen Parteien bei der Bundestagswahl 2009 und ihre Perspektiven », in Niedermayer, Oskar (dir.), *Die Parteien nach der Bundestagswahl 2009*, Wiesbaden, 2011, p. 179–197.

Klecha, Stephan, *Minderheitsregierungen in Deutschland*, Hanovre, Friedrich-Ebert-Stiftung, 2011.

Korte, Karl-Rudolf, « Parteienwettbewerb. Wählen und Regieren im Schatten der Großen Koalition », in Gehne, David et Spier, Tim (dir.), *Krise oder Wandel der Parteiendemokratie?: Festschrift für Ulrich von Alemann*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2010, p. 121-131.

Lucardie, Paul et Rihoux, Benoît, « From Amateur-Activist to Professional-Electoral Parties? On the Organizational Transformation of Green Parties in Western Democracies », in Frankland, E. G., Lucardie, Paul et Rihoux, Benoît (dir.), *Green Parties in Transition: The End of Grass-Roots Democracy?*, Farnham, Burlington, 2008, p. 3-41.

Neumann, Felix, *Die Piratenpartei: Entstehung und Perspektive*, 2011, <<http://fxneumann.de/wp-content/uploads/2011/10/felix-neumann-piratenpartei-entstehung-und-perspektive.pdf>> (consulté le 25 avril 2012).

Niedermayer, Oskar, « Nach der Vereinigung: Der Trend zum fluiden Fünfparteiensystem », in Gabriel, Oscar W., Niedermayer, Oskar et Stöss, Richard (dir.), *Parteiendemokratie in Deutschland*, Bonn, 2001, p. 107-127.

Niedermayer, Oskar, « Erfolgsbedingungen neuer Parteien im Parteiensystem am Beispiel der Piratenpartei Deutschland », *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, vol. 41, n° 4, 2010, p. 838-854.

Niedermayer, Oskar, « Die Berliner Abgeordnetenhauswahl vom 18. September 2011: Grün war die Hoffnung, die Realität ist rot-schwarz », *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, vol. 43, n° 1, 2012, p. 18-35.

Oberndörfer, Dieter, Mielke, Gerd et Eith, Ulrich, « Vom Zweieinhalb- zum Fünf-Parteiensystem: Neue Bündnisse oder alte Lager? », in Liedhegener, Antonius et Oppelland, Torsten (dir.), *Parteiendemokratie in der Bewährung: Festschrift für Karl Schmitt*, Baden-Baden, Nomos, 2009, p. 257-269.

Priester, Karin, « Wesensmerkmale des Populismus », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, vol. 62, n° 5-6, 2012, p. 3-9.

Sattar, Majid, « Dritte Kraft ohne Macht? Zwischen Krise der Volksparteien und Wirtschaftskrise : Die FDP im neuen

Fünfparteiensystem », in Kronenberg, Volker et Mayer, Tilman (dir.), *Volksparteien: Erfolgsmodell für die Zukunft?: Konzepte, Konkurrenten und Konstellationen*, Fribourg, Bâle, Vienne, 2009, p. 127-142.

Schweitzer, Eva J., « Normalisierung 2.0. Die Online-Wahlkämpfe deutscher Parteien zu den Bundestagswahlen 2002-2009 », in Holtz-Bacha, Christina (dir.), *Die Massenmedien im Wahlkampf: Das Wahljahr 2009*, Wiesbaden, VS Verlag, 2010, p. 189-244.

Steffani, Winfried, « Regierungsmehrheit und Opposition », in Steffani, Winfried (dir.), *Regierungsmehrheit und Opposition in den Staaten der EG*, Opladen, Leske + Budrich, 1991, p. 11-35.

Zolleis, Udo, Prokopf, Simon et Strauch, Fabian, *Die Piratenpartei: Hype oder Herausforderung für die deutsche Parteienlandschaft?*, Munich, 2010.



## Notes du Cerfa

---

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les « Notes du Cerfa » sont des textes concis, à caractère scientifique et de nature *policy oriented*. À l'instar des « Visions franco-allemandes », les « Notes du Cerfa » sont accessibles sur le site Internet du Cerfa, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

### ***Dernières publications du Cerfa***

Lothar Rühl, *Les enjeux du dialogue stratégique à l'échelle franco-allemande*, « Note du Cerfa », n° 96, juillet 2012.

Daniela Schwarzer, *L'Europe face à la crise de la dette : les débats politiques allemands*, « Note du Cerfa », n° 95, juin 2012.

Pervenche Berès, *La crise et la gouvernance économique européenne*, « Note du Cerfa », n° 94b, avril 2012.

Sylvie Goulard, *La France et l'Allemagne face à la crise : doute sur le diagnostic et la méthode*, « Note du Cerfa », n° 94a, mars 2012.

Brigitte Knopf, Hendrik Kondziella, Michael Pahle, Mario Götz, Thomas Bruckner et Ottmar Edenhofer, *La sortie du nucléaire en Allemagne : scénarios de politique énergétique*, « Note du Cerfa », n° 93, février 2012.

Andreas Mehler et Christian von Soest, *La politique africaine de l'Allemagne : quelles convergences avec la France ?*, « Note du Cerfa », n° 92, janvier 2012.

## Le Cerfa

---

Le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le Cerfa bénéficie d'un financement paritaire assuré par le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Auswärtiges Amt ; son conseil de direction est constitué d'un nombre égal de personnalités françaises et allemandes.

Le Cerfa a pour mission d'analyser les principes, les conditions et l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de trouver et de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Hans Stark assure le secrétariat général du Cerfa depuis 1991. Yann-Sven Rittelmeyer est chercheur au Cerfa et responsable de la publication des « Notes du Cerfa » et des « Visions franco-allemandes ». Nele Wissmann travaille au Cerfa comme assistante de recherche et est chargée de mission dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir ».